

SOCIÉTÉ FRIGORIFIQUE DE TUNIS

Ferdinand-Edmond dit Joseph BALDAUFF

Né à Remich (Grand Duché de Luxembourg), le 5 déc. 1858.
Marié en 1887 avec Caroline Rothermel .
Naturalisé français le 16 août 1892.

Ingénieur ECP (1881).
Ingénieur à Montceau-les-Mines et Dijon : travaux d'eau et de gaz (1882-1884).
Ingénieur à la Cie du gaz et des eaux de Tunis : travaux d'eau et de gaz, construction de réservoirs, captation de source, réfection de citernes de Carthage (1884-1889).
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Gaz_et_eaux_Tunis.pdf
Ingénieur civil et architecte à Tunis : maisons de rapport, construction de chais, de caves et d'usines diverses, installation de la Société Frigorifique de Tunis et des Tramways de Tunis (1889-1896).

Directeur de la Société frigorifique de Tunis (1899).
Ingénieur en chef des réseaux de la Compagnie générale française de tramways à Paris (1899-1903).

www.entreprises-coloniales.fr/empire/CGFT.pdf
Administrateur délégué de la Compagnie des Tramways de Tunis (1903),
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Tramways_de_Tunis.pdf
Administrateur délégué de la Société des Tramways d'Alexandrie et de la Compagnie du chemin de fer de Ramleh (Égypte)(1909).
Chevalier de la Légion d'honneur (1911).
Administrateur de la Société auxiliaire de tramways (déc. 1922)
et de la S.A. d'études des hauts Fourneaux et aciéries de Tunisie (1923).

Décédé en 1924.

Création : 25 novembre 1889, 14, rue d'Espagne, Tunis. Fabrique de glace.

CORRESPONDANCE LES ENTREPOTS FRIGORIFIQUES DE TUNIS (*Le Génie civil*, 20 septembre 1890)

Tunis, le 2 septembre 1890.

À MONSIEUR LE RÉDACTEUR EN CHEF DU *Génie civil*,

Dans ses derniers numéros le *Génie civil*¹ a donné des descriptions détaillées de nouvelles installations frigorifiques, qui semblent être appelées tout prochainement à prendre un grand développement.

¹ Voir le *Génie civil*, tome IX, n° 18, p. 283, t. XVI, n° 19, p. 395, t. XVII, n° 11, p. 164, n° 15, p. 232 et n° 20, p. 315.

Si cette question présente un réel intérêt dans les villes à climats tempérés, on conçoit combien il doit être plus considérable encore dans nos colonies africaines. Là, des villes sont créées, où les besoins les habitudes des colons sont restés les mêmes qu'en Europe. Et, cependant, les conditions de climat, de milieu, sont bien différentes.

À Paris, où les chambres à froid ont eu un juste succès, la température ne dépasse guère 30° C. À Tunis, par exemple, pendant de longues semaines, le thermomètre se maintient, dans la journée, entre 40° et 50° C. et ne descend pas, la nuit, au-dessous de 30°.

C'est dans cette ville, capitale de notre jeune colonie, que M. Baldauff, ingénieur des Arts et Manufactures, a eu l'idée heureuse d'appliquer avec quelques modifications, l'idée de la conservation des produits alimentaires frais, viandes, poissons, lait, fruits, etc., par le froid.

Nous allons décrire sommairement les installations de l'usine.

Elle réalise une des conditions, presque absolue, de réussite ; elle est bien située, en plein centre, à côté du marché, autour duquel sont groupés tous les bouchers, et très rapprochée de la poissonnerie.

Le froid est produit par la détente du chlorure de méthyle suivant le procédé Vincent. Ce procédé paraît s'adapter très bien aux pays chauds, où la température des eaux souterraines, que l'on pourrait employer pour la liquéfaction, est souvent élevée.

Une machine à deux cylindres, d'une force de 50 chevaux, et du système Queruel, actionne, par l'intermédiaire d'un embrayage à griffes, un compresseur de 3.500 calories négatives à l'heure. La vapeur est fournie par 2 chaudières du système Collet.

Les dispositions adoptées pour la production du froid diffèrent peu de celles déjà employées et qui ont été décrites dans ce journal.

Disons seulement que, comme fabrication annexe et servant de régulateur commercial, M. Baldauff a adjoint à ses chambres froides la fabrication de la glace, dont la vente est toujours assurée. Sa production est en raison inverse du travail des chambres.

Les chambres sont disposées sur deux étages. Le premier, en sous-sol, comprend les salles aux poissons et des caves destinées aux fruits, vins, bière, sirops, etc. Au-dessus se trouvent les chambres réservées aux viandes; elles peuvent emmagasiner 10.000 kg.

Nous reviendrons plus tard sur certains dispositifs originaux dont M. Baldauff est l'inventeur et que nous ne pouvons décrire aujourd'hui.

Les appareils frigorifiques ainsi que la machine à vapeur employés ont été construits à Paris, par MM. Douane et Jobin, qui sont les seuls constructeurs des appareils au chlorure de méthyle.

Terminons en disant que la « Société des Entrepôts de Tunis » est formée de capitalistes français.

Elle a été constituée à la fin de l'année dernière, et fonctionne depuis le 14 juillet.

Cette innovation a été accueillie avec une faveur très marquée par les bouchers français, israélites ou italiens.

Veillez agréer, etc.

NÉEL,
ingénieur des Arts et Manufactures.

1901 : transfert à Bab Saâdoun, dans la banlieue de Tunis.
3.500 tonnes en 1905, 6.000 tonnes en 1919,

(Le Soir, 15 février 1917)
(La Dépêche coloniale, 14 décembre 1917)

H.S.

Maurice GRIPON, successeur (1924-1936)

Maurice GRIPON

Né à Paris VIII^e, le 28 décembre 1884.

Fils de Raoul Marie Georges Félix Gripon (1854-1922), chef de bataillon d'infanterie, avocat, chevalier de la Légion d'honneur, et de Caroline Aline Louise Boudet.

Marié à Paris, le 27 octobre 1920, avec Thérèse Guinon, fille du docteur Louis Guinon, chevalier de la Légion d'honneur, médecin de l'hôpital Bretonneau. Dont :

— *Denise Marie Jeanne* (Paris VIII^e, 10 octobre 1921-Paris XIII^e, 24 mars 2022), mariée à Paris XVII, le 27 août 1942, avec Gérard Jean Jacques Chauchat.

— Georges Carol Jacques (Limours, 24 sept. 1922-La Teste-de-Buch, 25 nov. 2008),

— et *Muriel*, Viviane Jeanne (Paris XVII^e, 22 nov. 1931-Neuilly, 30 déc. 2008), mariée à Paris, en 1962, avec le colonel Jacques Vallet (1924-2004), fils du général Robert Vallet.

Ingénieur E.C.P.

Décédé à Tunis en octobre 1936.

TRANSFORMATION EN SOCIÉTÉ ANONYME, 3 juin 1925.

DEUX GRAVES ACCIDENTS D'AUTOMOBILE (*L'Écho d'Alger*, 26 août 1925)

Tunis, 25 août (De notre correspondant particulier). — Une automobile de sport, dans laquelle se trouvait M. Pianelli, et qui était conduite par M. Lalande, ingénieur de la Société frigorifique de Tunis, a capoté, hier, vers 4 heures de l'après-midi, dans un des tournants dangereux de la route d'Aïn-Draham, entre Feriana et Les Chênes.

M. Lalande a été relevé avec de fortes contusions. Quant à M. Pianelli, qui avait été projeté à une vingtaine de mètres dans un ravin, il est mort quelques minutes après des suites d'une lésion interne.

L'automobile est restée suspendue dans les arbres du ravin.

Les premiers soins ont été donnés à M. Lalande à l'hôpital de Souk-el-Arba.

.....

SOCIÉTÉ FRIGORIFIQUE DE TUNIS
S.A. frse au capital de 1,95 MF.

Siège social : Tunis, 14, r. d'Espagne
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 968)

Conseil d'administration
composé de 4 à 7 membres, nommés pour 6 ans

ARNAUD-JEANTI (Robert)², 14, av. de Messine, Paris ;
GIRARD (Émile)³, 31, r. de Penthièvre, Paris ;
GRIPON (Maurice), 10, r. Théodore-de-Banville, Paris ;
PROT (Michel)⁴, 164, r. de Courcelles, Paris ;
SCHOMMER (Georges), à Remich (Grand Duché du Luxembourg) ;
VERHELST (Léon)⁵, 23, av. de Spa, Bruxelles.

Commissaires aux comptes

TOLLU (Roger)⁶, 14, av. de Messine, Paris ;
PROT (Michel), 164, r. de Courcelles, Paris.

Capital social. — 1,95 MF en 300 act. de 6.500 fr., puis en 1.500 act. de 1.300 fr. ;
devant être porté à 3,25 MF en 2.500 act. de 1.300 fr.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 7 % aux act. à titre de premier divid.
Le solde : 10 % au conseil ; 90 % aux act. Toutefois, l'A.G., sur la proposition du
conseil, a le droit de décider le prélèvement, sur le solde attribué aux act., de sommes
destinées à l'amortissement de l'actif social ou à la constitution d'un fds de rés.
extraord.

NOTE SUR L'ENTREPOSAGE FRIGORIFIQUE EN TUNISIE (*Revue générale du froid, juin-juillet 1927*)

À la suite d'une demande que nous lui avons adressée, M. Geoffroy-Saint-Hilaire,
directeur de l'Office du Protectorat français en Tunisie, a bien voulu nous faire parvenir
l'intéressante note qui suit, établie par la Direction du Commerce en Tunisie, au sujet

² Robert Arnaud-Jeanti (Neuilly, 10 juillet 1865-Neuilly, 10 octobre 1934) : petit-fils d'Alphonse-Auguste Arnaud-Jeanti (Renésucre, Nord, 13 nov. 1798-Paris IX^e, 10 avril 1875), raffineur de sucre à La Villette, maire du 3^e arrondissement de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, et de Jeanne Angélique Amélie Sorelle. Fils de Georges Arnaud-Jeanti (Paris VII^e, 17 août 1936-Paris VIII^e, 9 mars 1917), raffineur, puis propriétaire, scrutateur du Comptoir d'escompte de Paris dans les années 1875-1888, et de Claire Prot. Marié le 15 mars 1897, à Paris VIII^e, avec Thérèse Fabre, fille du président du Comité des notaires des départements, chevalier de la Légion d'honneur. Dont Jeanne, mariée à Roger Tollu, voir ci-dessous, et Madeleine, mariée à Stephen Hoppenot (1897-1940), polytechnicien, actuaire à La Nationale (assurances). Remariée à Gérard Haussmann.

³ Émile Jules Girard (Paris, 13 mars 1869-Paris, VIII^e, 20 octobre 1955) : fils d'Edmond Girard, employé à la parfumerie Lubin-Prot, et de Jenny Louvet. Marié à Paris, le 24 mars 1900, avec Jeanne Panhard (une autre fille Panhard étant marié à un frère cadet d'Émile Girard). Dont Marie (1901-1917), Louise (Paris VIII^e, 21 déc. 1902-Paris XVI^e, 3 mai 1998) et Thérèse (Paris VIII^e, 6 mars 1907-Paris XVI^e, 23 oct. 2002) (M^{me} Bernard Langlois-Meurinne : ci-dessous). Parfumeur, administrateur du constructeur automobile Panhard et Levassor.

⁴ Michel Prot : probablement un parent de Robert Arnaud-Jeanti dont la mère était née Claire Prot.

⁵ Léon Verhelst : président de la Brasserie d'Alger :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Brasserie_d'Alger.pdf

⁶ Roger Tollu (1886-1978) : gendre de Robert Arnaud-Jeanti. Employé de banque, puis officier de carrière, chevalier de la Légion d'honneur (*JORF*, 30 décembre 1936) : capitaine au service d'état-major de la 20^e région, 21 ans de services, 5 campagnes, a été cité.

des entrepôts frigorifiques installés dans la Régence. Nous le prions, ainsi que cette Direction, de trouver ici nos meilleurs remerciements. A. B.

*
* *
*

Une seule société exploite en Tunisie l'industrie du froid et des entrepôts frigorifiques, la Société frigorifique de Tunis, dont le siège est situé 14, rue d'Espagne, à Tunis.

Cette société possède trois installations :

1° — Une usine importante, sise en dehors de la porte Bab-Saadoun, à Tunis, comprenant, en dehors des locaux servant à la fabrication de la glace et de la bière, trois chambres froides de 84 m³ chacune, soit 252 m³ de chambres refroidies à la température de - 2° ou - 3° par circulation de saumure (froid un peu humide) pour la conservation des viandes et denrées consommables au jour le jour, y compris l'entreposage des viandes congelées importées de France et destinées à l'armée et à la consommation locale. Une quatrième chambre froide avec frigorifère à détente directe, qui assure la circulation d'air froid sec, en vue d'obtenir une température d'environ - 15° est en voie d'achèvement. Cette quatrième chambre est destinée : d'une part, à la recongélation des viandes frigorifiées importées de France et destinées à être expédiées dans l'intérieur de la Tunisie et, d'autre part, à la congélation éventuelle des animaux abattus dans la Régence.

La Société frigorifique de Tunis étudie le projet d'ajouter à cette chambre de recongélation ou congélation, d'autres chambres froides refroidies à la température de - 6° - 8° par circulation d'air froid sec à l'aide de frigorifères, mais la réalisation de ce projet, établi en vue d'entreposer les viandes congelées destinées à l'armée, est subordonnée à une entente entre la dite société et les Établissements Ravilly, de Rennes, fournisseurs militaires de viande congelée. Or, ces Établissements ne peuvent, disent-ils, souscrire d'engagements de durée de location pour les chambres froides s'ils n'obtiennent la contrepartie de l'Administration militaire, c'est-à-dire des marchés de plus longue durée que ceux actuellement consentis par l'armée (6 mois).

2° — Une installation à Sfax, comprenant une fabrique de glace et deux chambres froides de 84 m³ chacune, soit au total 168 m³, refroidies par circulation de saumure à la température de - 3° à - 4°. Ces deux chambres sont largement suffisantes pour assurer l'entreposage et la conservation des viandes frigorifiées destinées à l'alimentation des troupes du Sud et même de l'Extrême-Sud.

3° — Une installation, peu importante, à Bizerte, comprenant une chambre refroidie par circulation de saumure à la température de -2° environ et presque uniquement destinée à la conservation de la glace alimentaire que la Société frigorifique expédie régulièrement sur cette place par camion automobile. Cette chambre pourrait, à la rigueur, servir d'entrepôt de conservation pour la viande et diverses denrées alimentaires. Mais le directeur de la dite société fait observer que la faible distance (63 km sur route) qui sépare Tunis de Bizerte permet de ravitailler, pour ainsi dire journellement, par camion automobile cette dernière ville, sans qu'il soit besoin d'y monter une installation frigorifique pour laquelle le capital à engager serait hors de proportions avec les résultats à obtenir.

Il n'existe aucune autre entreprise frigorifique en Tunisie et, d'après les renseignements obtenus, tant auprès des banques locales qu'auprès des groupes financiers locaux, aucune installation de ce genre n'est envisagée.

En résumé, les deux installations frigorifiques existantes et celle dont le projet est indiqué plus haut sont suffisantes pour les besoins du pays. Au cas où la consommation du pays en viande frigorifiée atteindrait 150 tonnes par mois — elle est actuellement de moins de 100 tonnes —, la société en question envisagerait la création, dans les deux

centres de Tunis et de Sfax seulement, de nouvelles chambres froides à circulation de froid sec, mais encore faudrait-il que l'Armée puisse consentir à ses fournisseurs de viande frigorifiée des marchés de plus longue durée (un an au minimum), afin de rémunérer plus sûrement les capitaux à engager.

NOUVELLE DÉNOMINATION SOCIÉTÉ FRIGORIFIQUE ET BRASSERIE DE TUNIS

1927 (printemps) : bière Stella.

EMPLOI DES MACHINES FRIGORIFIQUES
POUR LA MISE EN VALEUR DES COLONIES ,
par M. R. BILLARDON.
(*Revue générale du froid*, janvier 1932)

Tunisie

En dehors des importantes fabriques de glace qui existent à Tunis, Sfax, Sousse, il n'existe pas d'application importante du froid en Tunisie. Le cheptel y est aussi pauvre et peut-être même plus pauvre qu'en Algérie, et il n'y a pas lieu d'y concevoir, pour le moment, un projet d'abattoir industriel. La production agricole cependant justifierait, si elle était organisée en conséquence, un entrepôt d'exportation pour les fruits, et principalement les agrumes et les dattes.

Quelques huileries emploient également le froid pour débarrasser les huiles d'olive de la margarine que l'on y trouve en quantité très abondante. Les ressources considérables de la mer justifieront probablement un jour l'établissement de chambres de congélation de poissons, annexées à des usines de conserves, mais, jusqu'à présent, la pêche locale n'est pas encore organisée industriellement et sa production ne justifierait pas la création d'établissement de ce genre.

Une brasserie a été annexée à la fabrique de glace de Tunis et semble devoir se développer rapidement. Cet établissement comporte aussi quelques chambres froides qui servent au commerce local.

(*Le Sémaphore de Marseille*, 24 août 1932)

H.S.

Nécrologie.
(*L'Écho de Paris*, 12 octobre 1934)

— On nous prie d'annoncer la mort de M. Robert Arnaud-Jeanti, décédé le 10 octobre, en son domicile, 24, rue Borghèse, à Neuilly-sur-Seine. La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 13 courant, à midi, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, où l'on se réunira. Ni fleurs ni couronnes. Le présent avis tient lieu d'invitation. De la part de

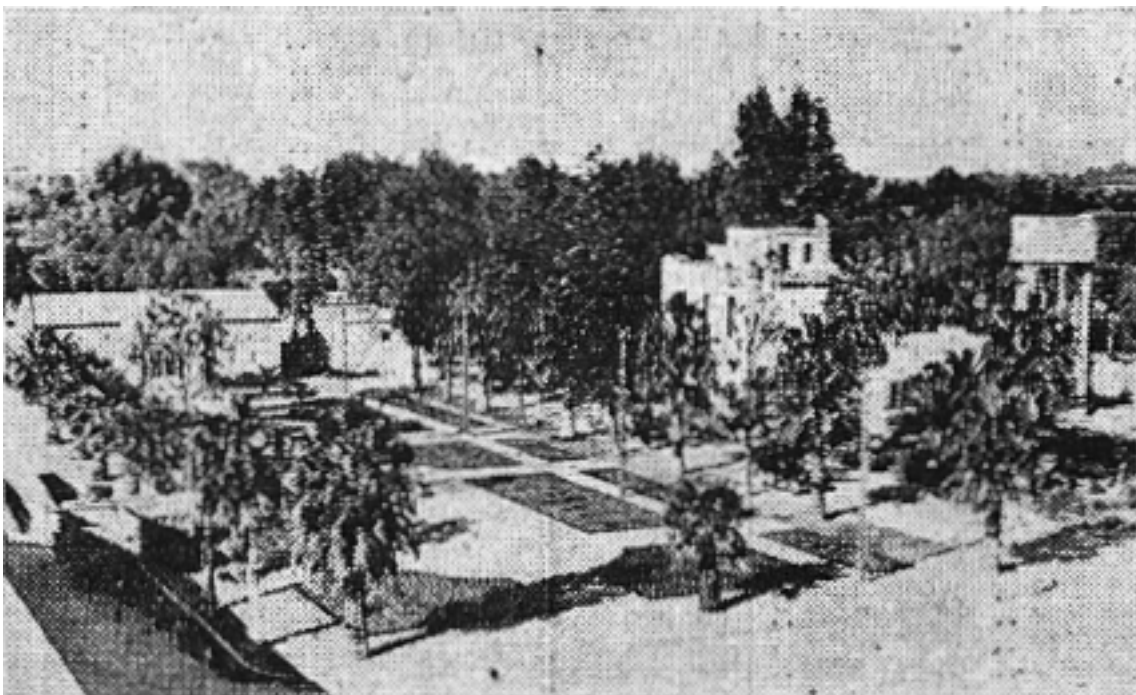
M^{me} Robert Arnaud-Jeanti, sa veuve ; de M. et M^{me} Roger Tollu, de M. et M^{me} Stéphen Hoppenot, ses enfants.

DEUILS
(*Le Figaro*, 24 octobre 1936)

— On nous prie d'annoncer la mort de M. Maurice Gripon, ingénieur E.C.P., croix de guerre, vice-président et administrateur délégué de la Société frigorifique et brasserie de Tunis, décédé accidentellement à Tunis, muni des sacrements de l'Église.

De la part de M^{me} M. Gripon, M. Georges Gripon, M^{lles} Denise et Muriel Gripon, M^{me} Raoul Gripon, M^{me} Louis Guinon, M^{me} Georges Gripon, M. et M^{me} Jean Thiébaud, le docteur et M^{me} Jean Levesque. Les obsèques seront célébrées ultérieurement à Limours (Seine-et-Oise).

TUNISIE 1942
VISITE À LA SOCIÉTÉ FRIGORIFIQUE ET BRASSERIE DE TUNIS
À L'OMBRE DE LA LUNE
(*Le Figaro*, 9 mars 1942)



Dans ce joli décor, la Société frigorifique et brasserie de Tunis a installé, à droite le bâtiment des bureaux de la glacière, à gauche, au fond, la salle de réception. (Archives) (P. W. 27.180)

L'ABBÉ Moreux raconte avec humour qu'en 1905, il avait été chargé de mission par le bureau des longitudes. Il s'agissait d'étudier l'éclipse de soleil du 30 août, totale à Sfax. Très ignorant de l'Afrique du Nord, il arriva à Tunis avec ses collaborateurs, dans un équipement conçu pour le Sénégal. Son programme d'hygiène comportait, avec des ceintures de flanelle, l'usage exclusif de boissons chaudes.

— En traversant l'avenue de la Marine, dit-il, beaucoup de personnes assises aux terrasses des cafés semblaient mises là tout exprès pour nous inciter à boire l'eau

glacée. Chaque jour, nous avalâmes, sans exagération, sept à huit kilogrammes de glace, non compris les litres de liquides divers.

— Quel magnifique exemple !

L'article de l'abbé Moreux avait pour titre : « À l'ombre de la Lune ». Nous voici donc en plein ciel ; pendant que nous sommes dans les régions stellaires, pourquoi ne pas parler de la bière Stella ?

C'est seulement en 1927 qu'elle a, pour la première fois, égayé de sa blondeur les tables tunisiennes. La Stella n'est donc, au firmament tunisien, qu'une bien jeune étoile...

La création de la brasserie avait été décidée en 1925. Elle avait motivé la transformation de la société en commandite en société anonyme, « Société frigorifique et brasserie de Tunis ». Une augmentation de capital en 1925. Une autre en 1929. Une troisième en 1932...

— Dès 1930, nous avons exploité une petite malterie qui n'était qu'un essai. Cinq ans plus tard, nous décidions la construction d'une belle malterie moderne, nous permettant de traiter les orges tunisiennes dans les meilleures conditions. La société a deux filles : la glace, la bière et voici, surprise, un garçon : le jus de raisin⁷. Il est encore trop jeune pour avoir donné sa mesure. Attendons !

(À suivre.)

VISITE À LA SOCIÉTÉ FRIGORIFIQUE ET BRASSERIE DE TUNIS
UNE POLITIQUE DU FROID
(*Le Figaro*, 6 avril 1942)



LES BATIMENTS DE LA GLACIÈRE DE TUNIS. (*Figaro*)

ON imagine facilement que la glace de Tunisie est de la glace artificielle ! L'usager n'a pas, comme les naturels de certaines régions du Nord de l'Europe, des États-Unis et du Canada, la possibilité d'utiliser la glace naturelle que lui dispense généreusement le bonhomme hiver. Dans ces pays, en effet, où le froid hivernal transforme de vastes étendues d'eau en d'inépuisables champs de glace, il est plus facile et plus économique

⁷ Marques Star : naturel sans alcool, et Raisina : imprégné sans alcool (ndlr).

de recueillir celle-ci que de la fabriquer, et elle donne lieu à de véritables exploitation industrielles. Découpée sur place à même le sol et en blocs sensiblement égaux par des machines spéciales, elle est emmagasinée en des entrepôts susceptibles souvent de recevoir plusieurs milliers de tonnes .et où, soigneusement calfeutrée, elle se conserve fort bien jusqu'à l'été suivant.

Mais comme il est vraiment peu probable de voir geler quelque jour, proche ou lointain, la Medjerdah ou le lac du Kébir, c'est à la glace artificielle que la Tunisie continuera encore longtemps de faire appel pour les besoins de son existence et de son confort. Ce camion tout blanc qui, attelé de deux chevaux, roule sans bruit sur ses pneumatiques, c'est un des véhicules de livraison de glace. Sur la route de Bab-Saadoum à l'hôpital militaire, il tourne soudain et s'engouffre à droite sous un portail. Suivons-le !

Nous voici dans l'usine de la Société frigorifique et brasserie de Tunis où, pour nous accueillir, un petit jardin à la française dresse ses grâces géométriques. Plus loin, à droite, s'étirent les quais de la Brasserie ; au fond, se profile la malterie. Au premier plan, la glacière.

— Allons voir de plus près.

Cinq minutes dans une glacière

Par une petite porte, quelques marches nous conduisent sur le plancher surélevé, fait d'épaisses planches de chêne, d'une immense salle. Soulevons une de ces planches ! Attention de ne pas tomber ! C'est le bain glacé..., et désagréable !

En effet, le liquide que nous apercevons, constamment agité, ce n'est pas de l'eau, mais de la saumure. Nous sommes sur la partie supérieure du bac à glace, grand comme la salle, profond de deux mètres, parfaitement isolée Dans la saumure qui le remplit entièrement, baignent les serpentins dans lesquels viennent se vaporiser l'ammoniaque et les « mouleaux » contenant l'eau liquide et pure qui va se transformer en glace.

Le froid dégagé par les serpentins se transmet à la saumure qui, se refroidissant, refroidit en même temps les « mouleaux » et leur eau jusqu'à ce que celle-ci se solidifie.

On démoule les « mouleaux » ensuite. De beaux blocs de glace de 55 kilos chacun s'alignent alors sur la table de démoulage. On les conserve dans la cave...

— Voulez-vous quelques chiffres ? Au total, onze moteurs Diesel de 1.540 CV de puissance générale, dix compresseurs d'ammoniaque développent 1.800.000 frigories-heure, huit alternateurs fournissant 575 kva.

— Ouf ! Ces chiffres vous font mal à la tête.

— Sortons un peu au grand air ! Nous voici en face d'échafaudages se dressant à 15 mètres de haut et d'où nous parvient la fraîcheur de fins embruns. Ce sont les réfrigérants, dont les uns servent à refroidir l'ammoniaque qui, comprimé et échauffé, va redevenir liquide, les autres à refroidir l'eau de circulation des moteurs, comme le fait un radiateur d'auto. Pour finir, une vue générale : 35.000 mètres carrés de surface totale, 10.000 mètres carrés de bâtiments, .Brasserie et Malterie comprises.

(A suivre) [rien trouvé du 7 au 18/4].

BIBLIOGRAPHIE

(Revue générale du froid, 1^{er} juin 1946)

L'Association française du froid (A.F.F.) vient de recevoir pour sa Bibliothèque le magnifique album édité par la Société Frigorifique et Brasserie de Tunis à l'occasion de son cinquantenaire (1889-1939).

Cet album, à couverture cartonnée, d'une centaine de pages, imprimé sur papier couché mat, est fort joliment et copieusement illustré par des photographies et gravures sur bois, ces dernières dues au peintre FARION. Une rétrospective, de « L'Histoire du Froid industriel » y est donnée, ainsi que sur la fabrication de la glace et ses applications. Un important chapitre est consacré à la « Bière et la Brasserie » et, enfin, un autre au « Jus de raisin ».

AEC 1951 :

Société frigorifique et brasserie de Tunisie, 14, rue d'Espagne, Tunis.

Paul SEBAG,
La Tunisie,
Éd. sociales, 1951

[91] La fabrication de la glace et de la bière est monopolisée par la Société frigorifique et brasserie de Tunis, grosse société à capitaux [92] français, belges et luxembourgeois⁸, qui exploite une brasserie à Tunis, une grande usine à glace à Tunis et deux petites usines à glace à Bizerte et à Sfax.

Robert PALOMBA, directeur

1951 : lancement de la bière Celtia.

Langlois-Meurinne (Bernard)[Paris VII^e, le 28 avril 1903-Paris XVI^e, 18 janvier 1992][fils de Maurice (1873-1943), sénateur Oise 1924-33. Ing. ECP, ép. Thérèse Girard, fille d'Émile et de Jeanne Panhard. Dont Robert, énarque][[1956 adm. Frigo. et brasserie de Tunis à la suite de son beau-père](#). Secr. gén. Chambre syndicale des constructeurs d'automobiles. 1968 adm. GAN], 1544 (1933 adm., 1949 v.-pdt Carrières de l'Ouest), 1635 (SADEV TP), 2195 (1949 adm., 1966 v.-pdt Pap. de La Risle, Pont-Audemer).

Europe France Outre-mer, novembre 1966

La Société tunisienne de verreries [Sotuver*] est entrée en production en avril 1966. L'usine, située à Mégrine El-Riadh, a pour principale production le verre creux mécanique et une capacité de 10.000 t de verre par an. [...] La Société tunisienne de verreries, au capital de 182.000 dinars, [...] a été fondée avec la participation [...] la Société frigorifique et brasserie de Tunis et l'ancienne Société de verrerie SAOUAF. [...]

Pub, 1969 : marque Celtia (voir classeur).

Who's who 1979 :

⁸ Au conseil d'administration de cette société siègent des représentants de la société des produits chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey.

GASTON-DREYFUS (Alain), administrateur de sociétés. Né le 13 fév. 1928 à Paris. Fils de René Gaston-Dreyfus (1886-1969), banquier, administrateur de sociétés (voir W.W. in France, 9^e éd.), et de M^{me}, née Marcelle Wahl. Mar. le 15 nov. 1951 à M^{lle} Marianne Pollak (4 enf. : Anne, Rémy, Gilles, Fabienne). Études : Lycée Janson-de-Sailly et Faculté des sciences de Paris. Dipl. : ingénieur de l'École supérieure d'électricité. Carr. : administrateur-directeur général (1957), puis président-directeur général (depuis 1971) de la Société d'industrie et de commerce international GW Walton, président-directeur général de l'Union de brasseries (depuis 1977), des Verreries du Puy-de-Dôme [Perrier] (depuis 1977) et des Brasseries et glaciers de Guyane (depuis 1977), de l'Union générale de la brasserie française (depuis 1978), administrateur de la société Gasma international, des Brasseries de Haute-Volta et de la [Société Frigorifique et brasserie de Tunisie](#), représentant permanent de la Société des brasseries et glaciers internationales aux conseils des Brasseries du Maroc, du Nord-Marocain [Branoma] et du Togo, de la Société parisienne de boissons gazeuses et la Société régionale de boissons gazeuses [Pernod-Ricard : concession Coca-Cola], vice-président-directeur général (depuis 1975) de la Société des brasseries et glaciers internationales, président des Brasseries d'Indonésie, administrateur de l'Union de brasseries, de la Société des brasseries du Cameroun, de la Société des brasseries de l'Ouest africain, de la Société Orbonor [[Holmarcom \(Bensalah\)*](#)], de la Société de gestion et de participations d'industries alimentaires (Sopegal). Adr. : prof., 60, rue Pierre-Charron, 75008 Paris ; privée, 22, av. Raphaël, 75016 Paris.

Who's who 1979 :

HENRIOT (François, Étienne), ingénieur. Né le 8 avril 1920 à Paris [Boulogne-Billancourt, 26 juin 2005]. Fils d'Émile Henriot, ingénieur, et de Mme, née Françoise Riché. Mar. le 29 oct. 1947 à M^{lle} Nelly Vincenot (2 enf. : Patrick, Anne). Études : Collège Stanislas à Paris. Dipl. : ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur diplômé de l'École polytechnique, ingénieur diplômé de l'École d'électricité, licencié en droit. Carr. : ingénieur en chef (1948), directeur adjoint (1953), directeur général des exploitations (1958), directeur général (1967) puis président-directeur général (depuis 1971) de la Société marocaine de distribution d'eau, de gaz et d'électricité devenue (1973) Union financière pour l'industrie et l'énergie (S.M.D.-Ufiner), directeur général adjoint (1967), directeur général (1968), administrateur-directeur général (depuis 1972) de la Société lyonnaise des eaux et de l'éclairage, président (1974) puis président d'honneur (1976), administrateur (depuis 1978) de la Compagnie française d'exploitation thermique (Cofreth), administrateur de Forclum, de Degrémont, d'Unidel, des Maisons Phénix, de l'Union électrique d'outre-mer (Unelco), de la Monégasque du gaz, de Maroc-Leasing, de Charles-Heidsieck-Henriot, de Sita, de Sicli, de Aquagest (Espagne), de [Société frigorifique et brasserie de Tunis](#), P.D.G. de l'Union financière pour l'industrie et l'énergie (Ufiner)(depuis 1973). Décor. : chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, Croix de guerre 39-45, commandeur du Ouissam alaouite. Adr. : prof., 45, rue Cortambert, 75016 Paris ; privée, 21, bd de Beauséjour, 75016 Paris.

Dafsa, *Liaisons financières*, 1978, p. 151 :
BRASSERIES ET GLACIERES INTERNATIONALES
33, AVENUE DE WAGRAM, 75017 PARIS

PARTICIPATIONS

TUNIS (FRIGORIFIQUE ET BRASSERIE de TUNIS*)(SFBT)36,56

1979 : BGI (49 %) et Hamadi Bousbiaâ reprennent la SFBT.

1990 (janvier) : Castel rachète les Brasseries et glaciers internationales

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Brasseries_glacieres_internationales.pdf

INTRODUCTION À LA BOURSE DE TUNIS (3 octobre 1990)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mohamed BOUSBIA ⁹, président ;
Habib NAIFER, administrateur représentant de la Banque nationale agricole ;
Mohamed Salah BOUAZIZ, administrateur représentant de la Société tunisienne d'assurances et de réassurances (STAR) ;
M^{me} Kmar DHAMRI, administrateur représentante de l'Office du commerce de Tunisie ;
Ahmed NAIJA, administrateur représentant de la Banque de développement économique de Tunisie (BDET) ;
Pierre CASTEL, administrateur représentant des Brasseries et glaciers internationales ;
François HENRIOT, administrateur représentant l'Union financière internationale pour l'industrie ;
Mustapha ABDELMOULA, administrateur ;
Mokhtar FAKHFAKH, administrateur ;
Robert PALOMBA, administrateur ;
François BENET, administrateur ;
Jacques LATSCHA ¹⁰, administrateur.

DIRECTION

Président-directeur général : Mohamed BOUSBIA [Hamadi Bousbiaâ]
Vice-président : Robert PALOMBA
Directeur général adjoint : Mustapha ABDELMOULA
Auditeur interne : Ezzedine MESTIRI
Commissaire aux comptes : cabinet Ali LAHMAR, 24, rue Ibn Rachiq, - Tunis

ACTIONNARIAT

20 personnes morales détenant 90,35 % du capital
142 personnes physiques détenant 9,65 % du capital
89 actionnaires étrangers possédant 48,91 % du capital.

⁹ Mohamed Bousbia : directeur général de la Banque centrale de Tunisie (12 mars 1971-12 juillet 1980), puis successeur de Palomba à la tête de la SFBT.

¹⁰ Jacques Latscha (Mulhouse, 25 sept. 1927-Mulhouse, 14 mars 2005) : président des assurances La Paternelle (1975), leur représentant à la Société de gestion et de participation d'industries alimentaires (Sogepal), aux Brasseries et glaciers internationales (B.G.I.), à l'Union de brasseries, etc.

CHIFFRE D'AFFAIRES (dinars tunisiens)

	1987	1988	1989
Glace artificielle	174 911	185 974	174 293
Boissons gazeuses	10 180 477	12 496 584	14 300 540
Bière	7 410 175	8 537 741	9 273 793
Autres produits	1 834 544	3 246 937	3 850 522
Total	19 600 107	24 467 236	27 599 148

EFFECTIF

	1987	1988	1989
Personnel permanent	752	745	758
— Direction	7	7	7
— Encadrement	48	48	48
— Exécution	697	690	700
Personnel occasionnel	219	213	284
Total	971	958	1 042

FILIALES

Société tunisienne des boissons de l'Ouest 79,94 %
 Société tunisienne des boissons du Nord 80,05 %
 Société tunisienne d'Entreprise et de ventes, Sousse 88,60 %
 Société d'emballage aluminium et boissons gazeuses 50,64 %
 Société tunisienne de boissons gazeuses 51,58 %
 Société de placement et de développement industriel et touristique 50,31 %

Industrie de la bière : Heineken plante son drapeau en Tunisie
 fin octobre 2007
 par Walid Kéfi, Tunis

www.lesafriques.com/.../industrie-de-la-biere-heineken-planté-son-dr...

[...] L'implantation de Heineken en Tunisie ne fait pas que des heureux. D'autant plus qu'elle va casser le monopole de la SFBT, fruit d'une joint-venture entre l'homme

d'affaires tunisien Hammadi Bousbi et le groupe Castel. Cette société, qui commercialise ses propres marques (Celtia et Stella) ainsi que les étrangères Lowenbrau et 33, avait échoué en 2004 à obtenir un contrat de concession pour la fabrication des marques détenues par Heineken dans son usine de Tunis. « Heineken est sans doute un concurrent très dangereux. Mais nous comptons sur une expertise vieille de plus de 50 ans pour préserver nos parts de marché », s'inquiète un directeur à la SFBT. [...]

Les brasseries restent en tête de peloton
par Antoine Labey
05/11/2008

www.jeuneafrique.com/Article/ARTJHS500p116-117.xml0/

Le classement des industries agroalimentaires ne laisse apparaître aucun bouleversement d'une année sur l'autre. [...] Première société tunisienne dans ce secteur, la SFBT enregistre de bonnes performances, avec un bénéfice net en hausse de 10 % par rapport à 2005 et qui dépasse désormais 12 % du chiffre d'affaires. Filiale du groupe français Castel, SFBT domine très largement le secteur des boissons en Tunisie grâce à ses licences Coca-Cola et Schweppes et son monopole de fait sur le marché de la bière. Celui-ci est en train d'être remis en cause par l'arrivée du groupe néerlandais Heineken, qui se prépare à mettre en service une importante brasserie en association avec la Société de production et de distribution des boissons (SPDB, groupe Boujbel).

Daily Idea
Zoom sur le groupe SFBT
par AlphaMena
(L'Économiste, 2 mars 2011)

www.leconomistemaghrebin.com/article,zoom-sur-le-groupe-sfbt,94...

[...] Depuis le début de l'année, le groupe SFBT a surperformé les valeurs tunisiennes (10,5 % contre 0,98 %). L'annonce de l'attribution d'actions gratuites a ravivé cet engouement [...]. En outre la SPDIT a annoncé un dividende stable à 0,420 TND/action, soit un dividend yield à 5,54 % [...].

Toujours leader des boissons en Tunisie, il devrait réaliser en 2011 une croissance surprenante de son CA (consolidé). Le groupe, dont la dépendance à la branche bière s'est affaiblie durant ces dernières années (de 33 % en 2008 à 29 % attendus en 2011), devrait ainsi limiter l'impact d'une éventuelle augmentation des taxes sur les produits alcoolisés (une mesure probable en cas de confirmation d'une politique budgétaire expansionniste). Les marges du groupe dans un environnement fortement concurrentiel (en particulier sur le segment boisson gazeuses), ont pu résister, avec une marge d'EBITDA à 25,2 % prévue pour 2011 contre 25,6 % en 2008. La génération de cash du groupe devrait s'améliorer avec la baisse attendue des investissements (après l'achèvement de la construction de son siège social). SFBT présente un bilan peu audacieux, avec une DFN légèrement négative. [...]

En ce qui concerne la SPDIT, ses actionnaires peuvent profiter des dividendes perçus auprès des filiales du groupe SFBT (89 % des revenus) et qui sont intégralement distribués par la société d'investissement. En outre, le portefeuille coté de la SPDIT est de bonne qualité et même dans un contexte de marché difficile, les dépréciations ne devraient pas avoir un impact sur la société d'investissement. Cependant, nous tablons sur une baisse des dividendes du portefeuille coté, au vu d'une exposition importante

sur les banques (environ 70 % du portefeuille coté). Notre modèle ressort un potentiel de hausse de 19,6 %, soutenu par l'Actif net réévalué et par le rendement (qui n'est pas encore actualisé).

En conclusion, nous jouons toujours le double long sur les titres du groupe SFBT, profitant ainsi d'un potentiel de hausse combinée de 41,8 %.

Tunisie : pour SFBT, le succès coule de source
par Julien Clémentot
(*Jeune Afrique*, 6 février 2012)

Ultradominatrice dans le secteur des boissons, la Société frigorifique et brasserie de Tunis (SFBT) enregistre des résultats records. Une valeur à suivre sur la place de Tunis.

La Société frigorifique et brasserie de Tunis (SFBT) n'est pas à un paradoxe près. Elle a beau avoir atteint un chiffre d'affaires de 554 millions de dinars (284,8 millions d'euros) en 2010 et être une des plus importantes entreprises privées de Tunisie, leader sur le secteur des boissons, sa notoriété est quasi nulle. Même aujourd'hui, un an après la révolution, alors que ses revenus devraient bondir d'environ 8 % et son résultat net atteindre 70 millions de dinars, selon le cabinet d'analyse financière AlphaMena.

Certes, la SFBT a connu quelques incidents, comme le blocage de la production de son usine de Bab Saadoun au mois de novembre, mais, selon la direction, la situation s'est normalisée depuis. Pour 2012, les voyants seraient donc tous au vert. Pas question cependant pour Moustapha Abdelmoula, directeur général adjoint, de se montrer trop optimiste. Notamment en raison de la nouvelle donne politique, bien que, pour l'heure, le discours des islamistes d'Ennahdha « soit plutôt rassurant ». Reste que religion et alcool faisant rarement bon ménage, la SFBT, premier producteur de bière du pays, préfère se montrer prudente.

En raison du niveau des taxes, aucune autre société ne peut s'installer durablement.

D'ailleurs, elle n'a pas encore reçu les autorisations administratives nécessaires à la création — annoncée fin 2011 — de 58 plate-formes de distribution [...]. Pourtant, ces installations pourraient générer environ 650 emplois. La création d'une unité de production de bouteilles en plastique PET à Gabès a en revanche débuté, avec une première tranche d'investissements de 40 millions de dinars. Élaborée en partenariat avec le groupe Castel [...], l'usine pourrait créer 900 emplois. D'autres réalisations concernant le transport, le tri et le recyclage des déchets sont également prévues à moyen terme.

Au-delà des nouveaux impératifs écologiques, ces projets illustrent le potentiel du marché tunisien, notamment dans le secteur des eaux minérales, qui, depuis une décennie, connaît une progression annuelle à deux chiffres. La consommation atteint désormais près de 100 litres par an et par personne, selon les autorités tunisiennes. Celle des jus de fruits est aussi en forte augmentation, même si le chiffre d'affaires reste encore limité. Il a tout de même bondi de 23 % entre 2009 et 2010 et approché les 6 millions de dinars. Et si les exportations de bière vers la Libye se sont effondrées, la consommation locale a plus que compensé ce manque à gagner. Sur les neuf premiers mois de 2011, la SFBT a enregistré une hausse des ventes de plus de 30 %.

Monopole

Il faut dire que l'entreprise jouit d'un quasi-monopole. En Tunisie, elle contrôle environ 85 % du marché de la bière, 90 % de celui des sodas, entre 40 % et 50 % de celui de l'eau minérale. Chaque année, elle investit d'ailleurs entre 3,4 et 3,8 millions de dinars en publicité pour maintenir son leadership, d'après Sigma Conseil. « Nous ne sommes pas d'affreux tueurs qui empêchent l'émergence de concurrents », plaide

cependant Moustapha Abdelmoula. Selon le directeur général adjoint, si d'autres sociétés ne parviennent pas à s'installer durablement, c'est avant tout en raison du niveau de taxes imposé par l'État. Elles représentent presque les trois quarts du prix d'une bière, mais aussi 47,5 % de celui d'un soda. De fait, la part qui revient à l'entreprise est très limitée. Seule une société implantée de longue date comme la SFBT, fondée en 1925, peut, selon lui, conserver suffisamment de rentabilité. « Ni Pepsi-Cola, malgré trois tentatives, ni Turborg n'ont réussi en Tunisie. Et Heineken*, qui a investi près de 50 millions d'euros depuis son arrivée, perd de l'argent chaque année », affirme Moustapha Abdelmoula. [...]

.....
Confortablement installée sur son marché, la SFBT fait sans surprise figure de valeur refuge sur la Bourse de Tunis. Et même si **les étrangers ne peuvent acheter ses actions parce que leur part du capital, pour les brasseries comme pour les banques, ne peut dépasser 50 %**, son titre a grimpé de 15 % au dernier trimestre 2011. Il faut dire qu'en approchant des 5 % son rendement net par action est des plus attractifs.

La seule faiblesse de l'entreprise pourrait être l'âge du capitaine, Mohamed Bousbia, son PDG étant presque octogénaire. Un patron emblématique, ancien vice-gouverneur de la Banque centrale tunisienne, dont on dit qu'il gère la maison à l'ancienne, de manière très centralisée. « Ne craignez rien, rassure néanmoins Moustapha Abdelmoula, tout est déjà prévu. ».

www.afrikeo.com/

9-03-2012 : Tunisie : Castel et la SFBT investissent 43 MDT pour 160 emplois dont 50 diplômés à Gabes

AfricanManager

Fin avril de cette année, devront démarrer dans la Z.I de Gabès, les travaux de construction d'une unité de fabrication de récipients en plastique thermodurcissable pour l'utilisation agroalimentaire. L'Agence d'information Tap qui rapporte cette nouvelle, ajoute que cette unité qui devrait fournir 106 emplois dont 50 pour les diplômés de la région, nécessitera un investissement de 43 MDT. A terme, le projet s'étendra sur 24 hectares et aura coûté 586 MDT pour 400 postes d'emploi. La nouvelle unité sera construite par le duo « Castel & SFBT » qui sont déjà partenaires dans d'autres projets et visera l'export.

6/04/2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE FRIGORIFIQUE ET BRASSERIE DE TUNIS -SFBT

Siège social : Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord -1080 Tunis-

Il est porté à la connaissance des actionnaires de la SFBT et du public que le management de la société a entamé une réflexion qui pourrait aboutir, le cas échéant, à la reprise du projet de restructuration de 2007.

Ce projet a été confié à un professionnel de la place pour accompagner le groupe dans cette réflexion.

2013 : NOUVELLE DENOMINATION
SOCIÉTÉ DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE (SFBT)

Alcool : la Tunisie championne toutes catégories de la consommation régionale
par Frida Dahmani
(*Jeune Afrique*, 2 décembre 2014)

Le passage des islamistes tunisiens au pouvoir et l'augmentation des taxes sur les boissons alcoolisées n'ont pas empêché la Tunisie de devenir le premier consommateur de la région

La Tunisie marche-t-elle sur la tête ? Si 82 % des Tunisiens réproouvent la consommation d'alcool, selon une enquête publiée en avril 2013 par le Pew Research Center, ses ventes ne se sont jamais aussi bien portées. L'arrivée des islamistes sur la scène politique a certes renforcé le tabou portant sur ce type de boissons, mais le pays a été classé premier consommateur maghrébin et quatrième consommateur dans le monde arabe sur l'année 2010 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Une vraie poule aux œufs d'or pour l'État, qui a renfloué ses caisses au passage en augmentant les taxes – jusqu'à 70 % du prix de vente désormais —, alors même que [l'article 317 du code pénal, qui date de la période coloniale, prévoit quinze jours de prison et une amende pour qui vend de l'alcool à un musulman...](#) Et dans les faits ? « En fin de journée et le vendredi, le bar ne désemplit pas », témoigne un tenancier à Lafayette, un quartier du centre de Tunis.

Autre illustration de cet engouement pour les boissons alcoolisées, les excellentes performances de la Société de fabrication des boissons de Tunisie (SFBT), productrice des principales bières vendues sur le territoire, qui la hissent au premier rang des capitalisations boursières du pays. Le vendredi ou pendant le ramadan, périodes durant lesquelles la vente d'alcool est strictement interdite, ce sont les filières clandestines qui se taillent la part du lion. À tel point que le ministère de la Santé a alerté la population sur les risques liés à la consommation d'alcools obtenus artisanalement par la fermentation de déchets de sucre de bois contenant du méthanol.

Pas vu, pas pris

Cette dichotomie entre théorie – religieuse ou législative – et pratique quotidienne s'illustre dans toutes les couches de la société. Mahmoud, un consommateur régulier qui a ses habitudes dans le quartier d'El-Mourouj, s'assure ainsi d'être en règle avec Dieu : « Je ne prie jamais après avoir bu une bière sans avoir fait les grandes ablutions purificatrices. » Dans les mariages, où buveurs et non-buveurs partageaient auparavant la même table, une séparation a été instaurée... Mais pas question d'exclure l'alcool de la fête ! Le vin est désormais servi dans un gobelet en plastique entouré d'une serviette en papier... pas vu, pas pris.

« Il ne faut pas s'en étonner, remarque le psychiatre Zine el-Abidine Ennaifer. Tout se cloisonne : dans ces mêmes réunions familiales, hommes et femmes font espace à part alors que la mixité était la norme autrefois. Pour l'alcool, finalement, on ne condamne pas la consommation directement, mais les postures qu'elle suscite. »

Boissons : la SFBT, chouchou de la Bourse de Tunis
par Marion Douet
(*Jeune Afrique*, 29 septembre 2015)

Dans un contexte morose, le producteur de bières et de sodas a multiplié par deux son résultat net en cinq ans. Les analystes sont unanimes : c'est une valeur sûre.

Alors que la Tunisie est entrée en récession technique fin août, la Société de fabrication des boissons de Tunisie (SFBT), l'une des premières capitalisations boursières du pays, affiche une santé insolente. Après avoir été « la vedette de l'année 2014 », selon l'intermédiaire boursier Tunisie Valeurs, le leader incontesté de la bière et des sodas – il possède un quasi-monopole sur ces produits – reste le *blue chip* (le « jeton bleu ») de la place tunisienne pour 2015 : les analystes interrogés estiment que l'action SFBT, qui s'échange à 23 dinars, est une valeur « incontournable » au potentiel très élevé. « J'ai rarement vu des titres aussi solides dans la zone Maghreb et Moyen-Orient », affirme Kais Kriaa, du cabinet AlphaMena.

Cette solidité est confirmée par les résultats semestriels du groupe, récemment cités par le cabinet Mena Capital Partners. Fin juin 2015, la SFBT enregistrait un résultat net en hausse de 5 %, à 81,4 millions de dinars (37,5 millions d'euros), malgré un chiffre d'affaires en légère baisse (- 1,6 %). Pour l'ensemble de 2015, les analystes prévoient des bénéfices compris entre 137 et 140 millions de dinars, soit le double de ceux enregistrés il y a seulement cinq ans.

Comment expliquer cette performance, unique parmi les entreprises agroalimentaires tunisiennes ? D'abord, cette société, fondée en 1925 et devenue filiale à 49 % du français Castel en 1979, profite d'installations amorties de longue date, ce qui lui permet de dégager des marges confortables sans pour autant cesser d'investir. Ensuite, la SFBT s'appuie sur deux principaux moteurs, la bière et les boissons gazeuses, qui ont l'avantage d'être complémentaires.

LA SFBT EST L'UNIQUE EMBOUTEILLEUR EN TUNISIE DES BOISSONS DU GROUPE COCA-COLA

Le houblon représente un chiffre d'affaires moins important (35 %) que les sodas (42 %), mais il est plus rentable. En produisant à la fois des marques locales populaires (Celtia, Stella) et des marques internationales (33 Export, Löwenbräu et Beck's), la SFBT jouit d'une position dominante que l'arrivée de [Heineken](#), en 2007, n'est pas parvenue à ébranler.

Même chose pour les boissons gazeuses : d'un côté une marque locale reconnue, Boga, de l'autre des marques étrangères. Et pas n'importe lesquelles : la SFBT est l'unique embouteilleur en Tunisie des boissons du groupe Coca-Cola, qui possède notamment Fanta, Sprite, Nestea et Minute Maid. En plus du marché intérieur, ce segment est tiré par une aubaine venue de l'extérieur : en raison de l'instabilité politique en Libye, Coca-Cola y a fermé ses usines, faisant de la SFBT l'unique fournisseur de ses marques dans ce pays. Plus au sud, les exportations se développent également vers l'Afrique de l'Ouest (environ 8 % du chiffre d'affaires).

L'activité eau, dont le chiffre d'affaires a doublé en cinq ans pour atteindre 14 % du total, connaît un succès comparable. « Malgré son jeune âge, cette branche [lancée dans les années 2000] est désormais le deuxième contributeur aux bénéfices du groupe, après la bière », souligne Tunisie Valeurs dans une note publiée en septembre.

La seule ombre au tableau vient, selon l'intermédiaire boursier, des jus de fruits et du lait (environ 5 % du chiffre d'affaires), qui, « malgré les moyens déployés par le management pour les redresser, continuent de tirer la rentabilité du groupe vers le bas, du fait de la concurrence accrue [Délice Holding, Vitalait et le groupe Boujbel] et des faibles marges ».

La confiance des analystes – qui se plaignent toutefois du manque de communication de l'entreprise, laquelle n'a pas donné suite à nos demandes d'interview – se nourrit aussi des efforts fournis par la SFBT pour baisser ses coûts. Un plan de développement durable porté par Mohamed Bousbia, son patron depuis 1980,

a d'ores et déjà permis de réduire les factures d'eau et d'énergie de respectivement 20 % et 30 %.

En outre, des bruits de couloir font état d'une possible renégociation des rétrocessions versées à Coca-Cola, ce qui permettrait d'augmenter les marges. Enfin, l'entreprise profite d'une élasticité sur les prix : « Malgré la hausse des tarifs ces dernières années, les ventes ont globalement résisté, ce qui montre sa force dans la fixation des prix », estime Kais Kriaa.

Selon le patron d'AlphaMena, la santé de la SFBT est telle qu'elle porte secours à l'économie tunisienne. En 2015, la règle limitant à 50 % la présence des entreprises étrangères au capital des sociétés tunisiennes a été révisée, et cette proportion portée à 66 %. C'est cette décision qui a permis la vente de plus de 10 % du capital à travers des blocs d'actions, principalement acquis par le groupe Castel (il en posséderait désormais 60 %).

« On parle au total d'environ 300 millions de dinars, c'est une importante rentrée de devises pour le pays », poursuit l'analyste, soulignant que l'un des vendeurs est la Banque nationale agricole (BNA), dont les difficultés rendaient nécessaires une augmentation de capital. « Avec la plus-value réalisée, la BNA, qui est une banque publique, n'a plus besoin d'être recapitalisée. Cela limite les dégâts pour l'État, qui connaît d'importantes difficultés budgétaires. » Un nouveau relèvement du plafond pourrait avoir lieu. Nul doute que, dans ce cas, la SFBT intéressera des investisseurs.

Tunisie : après ses bons résultats 2018, la SFBT prévoit une année 2019 plus difficile
par Mathieu Galtier, à Tunis
(*Jeune Afrique*, 3 mai 2019)

La Société de fabrication des boissons de Tunisie a connu une excellente année 2018, consolidant ainsi sa position de valeur sûre. Mais cette année pourrait être celle du ralentissement du fait de perspectives internes et régionales mauvaises.

Pour un litre, comptez 41cl de bière, 30cl de boisson gazeuse, 15cl d'eau, 5cl de lait, 4cl de jus et 5cl de produits autres. Ce sont les proportions du cocktail – presque – magique de la SFBT (Société de fabrication des boissons de Tunisie).

En 2018, le groupe, détenu à 57 % par le français Castel, un des leaders en Afrique des secteurs des bières et boissons gazeuses, a augmenté son chiffre d'affaires de 13,5 % pour atteindre 1,14 milliard de dinars (329 millions d'euros). Il a également terminé l'année avec une capitalisation boursière de 3,9 milliards de dinars, la plus importante de la place, représentant 16 % de la valorisation de l'indice Tunindex.

Le secteur juteux des boissons fruitées

Cette excellente performance a été principalement soutenue par son activité bière locale qui a progressé de 21,4 % (362,3 millions de dinars de revenus). La SFBT bénéficie sur ce secteur d'un quasi-monopole avec 90 % de part de marché. Elle est la seule à fabriquer la boisson alcoolisée sous les marques Celtia et Stella avec 184,4 millions de litres écoulées en 2018. Son seul concurrent est le géant hollandais Heineken, présent depuis 2007 en Tunisie.

Les perspectives sont positives, notamment avec le décalage pour les années à venir du mois de Ramadan en-dehors de la période estivale, celle où les ventes de bières enregistrent leur pic. La confirmation du retour des touristes, grands consommateurs de bières locales grâce à la formule « all inclusive » des hôtels, est aussi une bonne nouvelle. Enfin, la SFBT mise sur les innovations en lançant, par exemple, début 2019 une bouteille de 33cl de Stella Gold brune.

La hausse de ses revenus tirés du lait et de ses dérivés (+ 20 %) et l'explosion de ceux issus des jus (+353 %) a également aidé la société à se maintenir en haut de l'affiche. Ce dernier chiffre s'explique par le lancement en 2018 de la marque Stil, spécialisée dans une gamme de jus sans conservateur conditionnés dans des bouteilles en plastique, et représentant un investissement de 30 millions de dinars. Les experts en attendent un revenu annuel à moyen terme équivalent à cet investissement.

Perspectives moroses du côté des sodas

Le groupe peut aussi compter sur autre monopole de fait, celui des boissons gazeuses avec 93 % de parts de marché. Via sa filiale SBT (Société des boissons de Tunisie), il commercialise la marque très populaire Boga. Mais, surtout, le puissant industriel agro-alimentaire est l'unique embouteilleur des marques Coca-Cola.

C'est pourtant sur ce secteur que les perspectives sont les plus moroses. Le chiffre d'affaires des sodas a baissé de 5 % en 2018. La suppression des subventions sur le sucre en 2017 a fait augmenter les prix à près de 2 dinars la bouteille de 1 litre.

Mais le pire vient de l'exportation. Son chiffre d'affaires sur les boissons gazeuses a dégringolé de 54,7 %, principalement à cause de l'instabilité du marché libyen, où la SFBT est le seul fournisseur des marques Coca-Cola, et de l'Algérie, qui a augmenté à 60 % ses droits de douanes pour les « eaux gazéifiées additionnées de sucre ».

Le réveil de Heineken

Un début de « gueule de bois » risque de se profiler pour la société. Outre les mauvaises nouvelles en provenance des voisins algérien et libyen, la SFBT va devoir affronter une plus forte concurrence. Heineken a sorti ce printemps la marque Amstel à prix cassé : 1,7 dinar (0,5 euro) la bouteille contre 1,92 (0,57 euro) pour la Celtia.

L'arrêt des subventions du sucre, l'augmentation des taxes sur l'alcool et la forte dégradation du pouvoir d'achat des Tunisiens pourraient changer les habitudes de consommation de ces derniers au détriment des produits phares de la SFBT. La dégradation de la valeur du dinar plombe les finances du groupe qui doit payer en dollars la redevance et le concentré qu'il verse à Coca-Cola.

Afin d'anticiper un ralentissement de l'activité, le groupe a procédé, en 2018, à huit augmentations de capital allant de 33 millions à 750 000 dinars. La maison-mère s'est ainsi injecté, par incorporation de réserves, 33 millions de dinars via l'émission d'autant d'actions d'une valeur nominale de un dinar réservées aux anciens actionnaires, à raison d'une nouvelle action gratuite pour cinq actions anciennes. Outre le fait de renforcer ses fonds propres, la technique permet de déduire ces investissements de l'assiette fiscale si le montant reste immobilisé pendant cinq ans.

Des actions moins attrayantes

Malgré ces efforts, les indicateurs de mauvais augure se reflètent dans les résultats du premier trimestre 2019 de SFBT. Le chiffre d'affaires du groupe tunisien a certes progressé, comparé au trois premiers mois de 2018, mais de 2,6 % à peine. Les revenus de boissons gazeuses a continué de dégringoler de près de 20 %.

Surtout, les quantités de vente et de production de bière et de boissons gazeuses sont en baisse : la société n'a écoulé, sur cette période, que 412,3 hectolitres de bière (-5,4 %) et 267,7 hL de soda (-21 %). Une baisse alarmante car la SFBT ne pourra pas stabiliser ses marges en augmentant indéfiniment ses prix.

En mai 2018, l'intermédiaire en bourse BMC Capital Securities préconisait, dans son Stock Guide, d'accumuler les titres SFBT. En octobre, la recommandation était à la simple conservation.

5 septembre 2019

Brasseries et Glacières Internationales (BGI) a acquis pour 86 millions TND (27,2 millions d'€) d'actions de la SFBT et détient désormais 57,99 % des actions, contre 35,47 % auparavant.

Tunisie : le Covid-19 va-t-il ébranler la domination de Castel (SFBT) dans sa
forteresse ?

par Mathieu Galtier à Tunis
(*Jeune Afrique*, 19 juin 2020)

La Société de fabrication des boissons de Tunisie sortait d'une bonne année 2019 et 2020 s'annonçait positive. Mais la crise sanitaire a rebattu les cartes. Si le leader de la bière et des boissons gazeuses dans le pays n'est pas en danger, la prudence prédomine.

« Suite à la crise de Covid-19 et à la baisse du pouvoir d'achat qui en découle, les prévisions deviennent très aléatoires. » L'avertissement figure à la dernière page des états financiers consolidés 2019 du groupe SFBT (Société de fabrication des boissons de Tunisie). Pas de quoi transformer néanmoins le numéro un tunisien des breuvages en un colosse aux pieds d'argile.

Seul fabricant de bière locale (Celtia) et unique embouteilleur de Coca-Cola, le groupe, détenu majoritairement par le géant français Castel, écrase les marchés de la bière et des boissons gazeuses avec respectivement 93 % et 92 % de parts de marché, auxquels s'ajoutent les 43 % de parts de marché sur le secteur de l'eau embouteillée. Alors pourquoi s'inquiéter, surtout que la pandémie n'a que très peu touchée la Tunisie et que le groupe aux 26 filiales n'a jamais cessé son activité durant le confinement ?

.....

Décès d'Hamadi Bousbiaâ
5 décembre 2022

Le Français Gil Martignac (Groupe CASTEL) nouveau président du CA de la SFBT
par Univers news, 13 janvier 2023

TUNIS – ...Après le décès d' Hamadi Bousbia...c'est... Gil Martignac qui vient d'être coopté par le conseil d'administration, réuni le 22 décembre 2022, en qualité d'administrateur et d'être nommé président du conseil d'administration.

Diplômé de l'INSEEC Business School de Paris et de l'université Roosevelt de Chicago, Gil Martignac est considéré comme le chef de l'exploitation du groupe CASTEL.

.....

Le Français Pierre Castel démissionne de la SFBT
par Abou Sarra

<https://www.webmanagercenter.com/> 25 février 2023

... Vendredi 17 février 2023, ... le conseil a pris acte de cette démission tout autant que de celle de la Société Maghreb investissements (13,61 %).

17/8/2023 :

Actionnariat :

Brasseries et Glacières Internationales (44,39 %)
Maghreb Investissements (13,61 %)
Société Partners Investment (10,501 %)
Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances (5,00 %)
Banque Nationale Agricole (3.82 %)
Société Immobilière et de Participation (0,02 %)
Société D'investissement a Capital Variable (0,02 %)
Société d'Investissement en Valeurs Mobilières (0,02 %)
Bna Capitaux (0,01 %)

Conseil d'administration

Jean Claude Palu

Meriem Zine

Emna Kharouf Ben Tanfous

Gil Martignac

Représentants des Brasseries et Glacières Internationales

Mounir Ben Milad

Habib Bouzouita

Laurence Dequatre

Représentants Maghreb Investissements

Mustafa Abdelmoula

Représentants Banque Nationale Agricole

Michel Palu

Guy Declercq

Filiales

Compagnie de Fabrication et de Développement des Boissons (100,00 %)

SOSTEM (99,98 %)

Errafaha (99,90 %)

Société Tunisienne des Eaux Minérales (99,89 %)

Société Tunisienne des Boissons du Nord (97,26 %)

Société Tunisienne des Boissons de L'Ouest (97,23 %)

La Preforme (95,61 %)

SOTUCOLAIT (94,99 %)

SOTEV (94,38 %)

Société Générale des Boissons et des Industries Alimentaires (94,02 %)

Société Tunisie Distribution (93,52 %)

Société Informatique et télématique (93,29 %)

Société de Transport et Distribution de Marchandises (92.07 %)

SOCOLAIT (89,98 %)

Société des Emballages Aluminum des Boissons Gazeuse (89,98 %)

SFBT Distribution (89,87 %)

SLD (83,93 %)

Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique (80,23 %)

SMVDA Raoudha (71.08 %)

Société Tunisienne de Boissons Gazeuses (56,26 %)

Société Nationale de Boissons NG (55,66 %)
Société Brasseries de Tanger (50,47 %)
SDB (44,99 %)
SINDT (41,83 %)
Société des Fermetures et Emballages en Plastique (38,25 %)

2023 :
Président : M. Gil MARTIGNAC
Directeur général adjoint : M. Mustapha Abdelmoula
Nombre de titres : 247 500 000
Flottant : 30,00 %
Valorisation de la société : 3 576 MTND

Principaux actionnaires
GROUPE CASTEL 47,91 %
Maghreb Investement 13,61 %
GROUPE POULINA (Tunisie) 10,5 %
STAR 5 %
Actionnaires détenant moins que 5 % 22,98 %

<https://castel-afrique.com/>
15/8/2023

.....
Le Groupe SFBT est de longue date engagée [sic] dans une démarche de responsabilité sociétale qui se traduit par la prise en compte des préoccupations sociales, éthiques et environnementales dans ses activités et ses interactions avec ses parties prenantes.

Quelques chiffres clés en 2020 :

- Une réduction de la consommation énergétique de 18 %
 - 5.424 tonnes de déchets valorisés épargnés à l'environnement
 - 11 millions de dinars de dons destinés au fonds de lutte contre la pandémie COVID-19
 - 4 millions de dinars alloués à la promotion de la culture et du sport
-